



141^{ème} jour de la guerre génocidaire d'Israël contre la Bande de Gaza.

L'UNICEF annonce que 9 enfants de moins de 5 ans sur 10 sont touchés par au moins une maladie et que 2,2 millions de personnes sont menacées de famine. Qu'à cela ne tienne, les Etats-Unis viennent d'opposer pour la 3^{ème} fois un veto à une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU visant à imposer un cessez-le-feu.

Assurés du soutien de leur gouvernement, des Israéliens prennent l'habitude de venir s'installer, danser et pique-niquer à l'ombre des drapeaux israéliens aux points de passage des camions d'aide humanitaire pour les empêcher d'entrer. A travers les Palestiniens, c'est l'humanité qu'on assassine quand on préconise la famine comme moyen d'action.

En début de semaine, Netanyahu a annoncé que si les otages israéliens n'étaient pas libérés d'ici au 10 mars, date de début du Ramadan, l'armée israélienne achèverait le travail et lancerait son offensive terrestre sur Rafah, alors même que les bombardements n'ont jamais cessé et transformé les hôpitaux en champs de bataille. Pour Benny Ganz, ministre du Cabinet de guerre israélien : « *Le Hamas a le choix. Ils peuvent se rendre, libérer les otages, et les civils de Gaza pourront ainsi célébrer le Ramadan* ».

Mesure-t-on tout le cynisme et l'abjection de cette déclaration assénée avec un culot et une morgue effroyables en direction d'une population qui subit depuis 4 mois et demi une boucherie sans nom ?

Egrainons une nouvelle fois la liste interminable des victimes et destructions. 29 514 morts dont plus de la moitié sont des enfants (nous avons affiché quelques uns de leurs noms samedi dernier), 161 travailleurs de l'ONU, 340 personnels de la santé, 46 de la défense civile, 124 journalistes. 69 616 blessés, certains amputés de plusieurs membres, d'autres brûlés. Plusieurs milliers de disparus. 1,7 million de déplacés. Plus de 60% d'habitations détruites ou endommagées, 392 écoles, 11 boulangeries, 22 hôpitaux sur 32, 123 ambulances, 184 mosquées, 3 églises. 1 million d'enfants ont besoin d'aide psychologique. 17 000 ont perdu leurs deux parents. Voilà l'horrible bilan établi au 23 février par l'Office pour la coordination des affaires humanitaires de l'ONU. Tandis qu'en Cisjordanie, on dénombre plus de 400 morts, et que les prisonniers sont soumis à de nouvelles atrocités. Derrière ce bilan froid et anonyme de chiffres ce sont des hommes, des femmes, des enfants que pleurent leurs proches, toute une population coupable du seul fait d'exister et de résister à son anéantissement.

En parallèle, une nouvelle bataille se joue à La Haye où la Cour internationale de Justice doit rendre un avis consultatif sur une requête de l'Assemblée générale de l'ONU déposée en 2022 sur la « légalité » de l'occupation du territoire palestinien par Israël depuis 1967.

Au cours des plaidoiries, le Ministre des Affaires étrangères de l'Autorité palestinienne, Riyad al-Malki a appelé à « *mettre un terme à l'impunité d'Israël, un impératif moral, politique et légal. Les gouvernements successifs en Israël n'ont laissé que trois choix aux Palestiniens : le déplacement, la subjugation ou la mort. Tels sont les choix : le nettoyage ethnique, l'apartheid ou le génocide. Mais notre peuple est là pour rester, et ne va pas abandonner ses droits* ». Et Riyad Mansour, ambassadeur de la Palestine à l'ONU a conclu « *Que signifie le droit international pour les enfants palestiniens de Gaza aujourd'hui ?* » « *Il n'a protégé ni les enfants, ni leur famille. Il n'a pas protégé leurs vies, leurs espoirs, leurs maisons.* ». « *Donnez-nous un avenir où nos enfants seront considérés comme des enfants, pas comme une menace démographique* ».

Même si, comme le souligne Philippe Sands, avocat britannique défenseur de la Palestine, « *Personne dans cette grande salle de justice ne se fait d'illusions sur le droit international* », les plaidoiries sont l'occasion de rappeler au monde entier la nature de l'Etat sioniste israélien : discrimination élaborée par le biais de lois et de tribunaux militaires, violence, découpage du territoire palestinien en zones, punitions collectives, déplacements forcés, vol des ressources naturelles, remise en cause du statut de Jérusalem et son annexion, colonisation des territoires palestiniens, blocus de la Bande de Gaza, revendication officielle d'un Etat juif du Jourdain à la Méditerranée. Et bien sûr refus de la souveraineté et de l'autodétermination palestiniennes. Autant de griefs exposés dans plus de 15 000 pages de rapports et de résolutions des Nations unies documentant l'ensemble des pratiques israéliennes au cours des 56 années d'occupation militaire israélienne.

Dans le contexte de la guerre en cours, cette procédure tombe à point peut-on dire pour rappeler au grand jour que le 7 octobre n'est pas un coup de tonnerre dans un ciel serein mais qu'il trouve une explication dans ce qui est décrit devant les juges de La Haye. Un contexte que justement on veut passer sous silence.

Or nous ne devons jamais oublier qu'au commencement était le projet sioniste, un projet de colonisation de peuplement né à la fin du 19^{ème} siècle qui se devait d'éliminer les autochtones installés. Autochtones à qui il ne reste que la lutte pour s'opposer à leur élimination.

A chaque fois qu'il attaque les Palestiniens, Israël invoque un prétexte, une riposte, des représailles à l'action de la résistance, couvert qu'il est par le bouclier d'immunité que lui offrent les pays occidentaux et qui lui permet d'échapper à toute sanction.

Aujourd'hui, son objectif déclaré est l'élimination du Hamas. Mais ce qu'il faut entendre derrière ces mots, c'est l'élimination de toute résistance à l'occupation quelle soit le fait d'une organisation, d'une faction, ou d'un Palestinien isolé, et de toute forme de résistance, qu'elle soit violente ou non violente. Une élimination qui passe par le déplacement ou la mort comme le rappelait Riyad Al-Malki. Déjà sont en cours la réduction du territoire de Gaza par l'établissement d'une zone tampon et la construction d'un camp dans le Sinaï égyptien pour y entasser des Gazaouis déportés.

Le 26 février, cela fera un mois que la CIJ a ordonné à Israël de prendre des mesures pour prévenir le risque de génocide. Depuis, la situation n'a fait qu'empirer. Et les Etats signataires de la convention contre le risque de génocide, dont la France, n'ont rien fait. Un génocide, ça ne se regarde pas. Ça se combat et ça s'arrête. Combien de temps encore les Etats se cacheront-ils derrière le veto des Etats-Unis pour rester inactifs ?

Comment rester insensible devant cette situation où l'horreur défile sous nos yeux jour après jour ? Avons-nous perdu toute humanité, toute empathie, tout sens de la justice ?

Pourtant, tous ces dirigeants qui, la main sur le cœur, jugent « excessive » la guerre d'Israël auraient un moyen simple d'en imposer l'arrêt en cessant de lui livrer des armes, en le mettant au ban de la société, en le sanctionnant. Mais ce qu'ils appellent la « responsabilité de protéger » et dont ils se sont servi pour agresser l'Afghanistan, l'Irak, la Lybie, la Syrie n'a soudain plus cours quand il s'agit de protéger les Palestiniens.

Pour nous, nous continuerons à nous tenir aux côtés de tous les peuples unis dans un appel à la cessation immédiate de ce crime monstrueux et au soutien à la résistance du peuple palestinien, à ses aspirations à la justice et à liberté.

Et nous refusons la mise en cause de ceux qui dénoncent l'oppression et les massacres orchestrés par l'État colonial israélien, à l'image de la juriste franco-palestinienne Rima Hassan, ou du Secrétaire général de l'UD CGT du Nord, poursuivi pour « apologie du terrorisme » pour avoir remis en contexte l'attaque du 7 octobre.

Pour l'heure, il y a urgence à faire échouer le projet sioniste d'une nouvelle Nakba, à empêcher l'expulsion massive des Palestiniens de Gaza et de Cisjordanie, Jérusalem incluse.

Exigeons que notre Etat cesse les livraisons d'armes, l'aide économique et politique à l'Etat génocidaire israélien.

Exigeons des poursuites contre les criminels de guerre et leurs commanditaires.

Participons aux campagnes de boycott et aux campagnes demandant l'exclusion d'Israël des Jeux Olympiques, de la FIFA, de l'Eurovision.

Mais dans l'immédiat, l'urgence absolue c'est d'imposer un cessez-le-feu immédiat et sans condition et l'accroissement de l'aide humanitaire.

La Palestine doit rester palestinienne ! Vive la résistance palestinienne !

Rassemblons-nous tous les samedis tant que cet horrible massacre ne cessera pas.

Continuons à nous tenir aux côtés du peuple palestinien et à crier haut et fort notre solidarité.